



Achat maison et revêtement de sol changé

Par **anita49**, le **22/09/2013** à **12:24**

[fluo]Bonjour[/fluo]

j'ai acheté une maison et quand j'ai intégré les lieux, le lino neuf à la visite avait été enlevé dans les chambres et il y avait le parquet ancien abimé.

dans le compromis de vente rien ne mentionne l'état du sol. De plus les étagères des placards avaient été enlevées (elles n'étaient pas fixées)

Une vitre intérieure de véranda n'avait pas été changée sachant qu'oralement la proprio s'était engagée à le faire.

Quel recours ai-je ? **[fluo]Merci.[/fluo]**